

nucléaires y participent tous dès le début. Finalement - et le plus tôt sera le mieux - ces États devront cesser leurs essais dans tous les milieux. Mais quels obstacles insurmontables empêchent les deux superpuissances au moins, et le plus grand nombre possible d'autres États dotés d'armes nucléaires, de conclure un accord provisoire officiel pour mettre fin à leurs essais d'armes nucléaires pendant une période d'essai déterminée? A une époque où les deux Grands possèdent déjà des arsenaux nucléaires d'une puissance gigantesque, et où leur pouvoir respectif de destruction est si grand qu'il dépasse celui de tout autre État doté d'armes nucléaires, comment peut-on alléguer avec une quelconque crédibilité qu'un arrêt provisoire des essais par les deux Grands pourrait menacer leur sécurité, à moins que tous les autres États dotés d'armes nucléaires n'en fassent autant immédiatement? Si nous voulons un jour interdire tous les essais, quelqu'un doit faire les premiers pas, et en l'occurrence les deux superpuissances sont toute désignées.

Si un accord de ce genre intervenait pour une période d'essai donnée, les parties en cause pourraient, à l'échéance de l'accord, étudier ce dernier pour décider s'il devrait être prorogé ou transformé en un accord permanent regroupant tous les États dotés d'armes nucléaires. Il faut cependant bien préciser un point: notre proposition d'accord provisoire ne se veut pas un moratoire sans contrôle. Au contraire, nous pensons à un accord ouvert à tous les États, contenant des mesures destinées à s'assurer, en premier lieu, que ses conditions seront intégralement respectées et, en second lieu, que les explosions nucléaires à des fins pacifiques ne conféreront pas d'avantages dans le domaine des armements.

Nous pouvons nous réjouir de ce que les États-Unis et l'Union soviétique aient conclu en 1974 le Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires, ainsi que l'accord connexe sur les explosions nucléaires pacifiques, dans la mesure où ces instruments imposent à ces deux pays des restrictions et contiennent des dispositions relatives au mécanisme de vérification. Mais ces mesures ne représentent à nos yeux que des étapes initiales. Des accords qui autorisent, pour chaque explosion, une charge aussi élevée que 150 kilotonnes sont en effet très modestes. De l'avis du Canada, il faut de tout urgence que les superpuissances se montrent beaucoup plus déterminées à en venir à l'interdiction de tous les essais.

Même si les arsenaux nucléaires actuels font peser sur la sécurité mondiale la menace la plus immédiate, nous continuons tous d'être hantés par le danger de voir la possession d'armes nucléaires s'étendre à d'autres États. Si l'on ne déploie pas d'efforts plus soutenus pour parer à ce danger, nous aurons perdu toute chance,